



Citoyens, représentants associatifs, acteurs économiques... Rejoignez le CCTE et accompagnez la Ville dans la prise en compte des enjeux de transition écologique sur le territoire.

Plus d'informations :
Couëron c'est Vous sur ville-coueron.fr

**CANDIDATEZ
JUSQU'AU
28 OCT.**



LE CCTE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le CCTE est une nouvelle instance citoyenne créée par la Ville en avril 2022. Son installation est prévue en décembre prochain.

Il sera composé de **20 personnes** réparties en 4 collèges : 8 citoyens, 5 représentants associatifs, 3 acteurs économiques, 4 élus de la Ville.

Les membres produiront des **avis consultatifs** sur des enjeux de transition écologique à destination de l'équipe municipale.

Le CCTE peut être saisi sur la politique globale de la ville comme sur des sujets plus ciblés : **mobilités actives, production locale d'énergie, alimentation et circuits courts, biodiversité et nature en Ville...**

?

Le mandat est de **3 ans**, renouvelable une fois.

1 à 2 sujets maximum seront traités par an, avec **environ 10 réunions par mois**.



COMMENT INTÉGRER LE CCTE ?

ECO

- En renseignant le questionnaire de candidature sur la plateforme participative Couéron c'est vous (QR code au recto - www.ville-coueron.fr),
- En déposant à l'accueil de l'Hôtel de ville le formulaire de candidature ci-dessous

Les conditions :

- Avoir plus de 16 ans
- Résider ou travailler sur le territoire de Couéron

Les membres seront désignés parmi les candidatures par tirage au sort.



Je souhaite rejoindre le CCTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Date de naissance :

Je candidate pour rejoindre le collège (cochez la case concernée) :

Citoyen

- Si je suis membre du bureau d'une association couëronnaise, elle ne pourra être représentée au sein du collège association. (Nom de l'association :

Association

• Nom de l'association :

• Statut au sein de l'association :

Acteur économique

• Nom de l'entreprise :